**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes
**Band:** 132 (2006)
**Heft:** 13/14: Ouest lausannois

## Vereinsnachrichten

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## NOUVELLES PRESTATIONS POUR LES BUREAUX

Le centre de prestations SIA-Service, dont la réalisation a été confiée au secrétariat général par la direction en février, débute son activité le 17 juillet. Les membres de l'équipe SIA-Service, récemment formée, couvrent les thèmes propres à l'entreprise (personnel, finances, commercialisation, gestion d'entreprise et droit). L'équipe SIA-Service, intégrée comme unité de prestations dans le secrétariat général à Zurich, s'occupe de la nouvelle page Internet <www.siaservice.ch> conçue pour les membres bureaux, est responsable de *Aspects*, la nouvelle *newsletter*, et se tient gratuitement à disposition pour de brefs renseignements relatifs aux thèmes traités. En outre, SIA-Service offre des prestations payantes, telles que des consultations individuelles ou des cours.

### Site Internet

Sur Internet, les bureaux **sia** trouvent des informations relatives aux thèmes pertinents de la gestion d'entreprise pour des bureaux de planification ainsi que de nombreux documents et liens qui sont régulièrement associés par l'équipe SIA-Service. L'accès aux contenus de la page prévue pour les membres bureaux leur est réservé et n'est possible qu'avec un *login*. Tous les bureaux **sia** ont reçu leurs données d'accès personnelles (nom d'utilisateur et mot de passe) par la poste.

### Newsletter

Dans le cadre de la réorientation de l'offre de prestations pour les membres bureaux de la **sia**, l'envoi des informations à ses membres bureaux a été revu tant du point de vue du contenu que de la forme. *Aspects* est le nom de la nouvelle *newsletter* imprimée quatre fois par année à partir de juillet. Tous les membres bureaux obtiendront les informations de la **sia** sous cette forme compacte. En complément, SIA-Service éclairera le côté propre à l'entreprise du domaine de la planification en engageant différents auteurs pour *Aspects*.

### Renseignements, consultations

SIA-Service sera le premier point de contact pour les membres bureaux. L'équipe est à disposition gratuitement pour de brefs renseignements et offre en outre des prestations, comme les consultations individuelles dans les domaines du personnel, des finances, de la commercialisation, de la gestion d'entreprise et du droit. Les consultations individuelles sont généralement payantes et facturées – à des conditions préférentielles – selon la charge de travail. Les membres bureaux sont priés de contacter directement SIA-Service.

### Cours et coaching individuel

SIA-Service développe de nouveaux cours orientés vers les besoins de la planification, en collaboration avec des spécialistes du domaine. Les participants au cours sur le thème de l'organisation du bureau – ce premier cours aura lieu en septembre – acquerront des connaissances en gestion d'entreprise et bénéficieront d'un *coaching* individuel permettant d'analyser la situation de leur propre bureau. Les cours d'introduction traitant du nouveau certificat de salaire – que toutes les entreprises seront obligées d'utiliser à partir de 2007 – auront lieu en octobre sous forme compacte (séances d'informations).

### SIA-Service-Law

En complément aux conseils juridiques déjà existants et inchangés, SIA-Service offre des prestations de conseils juridiques élargies sous forme d'abonnement annuel. SIA-Service-Law est à disposition pour des renseignements juridiques et les abonnés bénéficient de deux consultations personnelles individuelles par année. L'équipe SIA-Law, un réseau de juristes ayant fait leur preuve, conseille les abonnés de ce service à des conditions préférentielles pour les questions traitant du droit privé et du droit public (construction, travail, responsabilité civile, commerce et biens immatériels).

SIA-Service va constamment élargir son offre de prestation aux membres bureaux et espère que le succès sera au rendez-vous. L'équipe renseignera volontiers les non-abonnés sur la démarche à suivre pour profiter rapidement du nouveau service.

Eric Mosimann, secrétaire général
Mike Siering, directeur de SIA-Service

**Informations pratiques**

**sia service**
prestations pour bureaux sia

Horaires : Lundi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-16h30

Contact : contact@siaservice.ch ou tél. 044/283 63 63
Afin que les demandes des membres bureaux puissent être traitées en priorité, les bureaux SIA sont priés de contacter SIA-Service directement

Internet : <www.siaservice.ch>
Informations détaillées sur la nouvelle offre de prestations de service

**Equipe SIA-Service**

- Mike Siering, architecte diplômé et dipl. en sciences économiques, directeur de SIA-Service (Marketing et gestion d'entreprise)
- Walter Maffioletti, lic. iur. avocat (Contrats et droit)
- Elisa Tirendi, fiduciaire, Certificat fédéral de capacité (Personnel et finances)
- Viviane Ceccaroni, Bachelor FA New Media Design (Site Internet et Marketing)
- Irène Deinhart (Renseignements généraux)

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC), a ouvert l'assemblée des délégués, qui s'est tenue dans ses locaux à Berne.

### Rétrospective 2005

Sous l'intitulé « La sia présente là où l'on a besoin d'elle », le président Daniel Kündig a passé en revue les activités marquantes de 2005. La **sia** a enregistré une avancée décisive de son projet novateur « concours d'étude » qui a pour but de documenter tous les concours, de leur lancement à la réalisation (ou non) de l'ouvrage.

A l'issue de deux ans de pourparlers et d'une collaboration fructueuse entre la **sia**, associée à des représentants de *constructionsuisse*, et la Conférence des organes fédéraux de la construction (KBOB), un nouveau contrat de mandataire KBOB a vu le jour. La **sia** est parvenue à y faire intégrer diverses adaptations favorables à ses membres.

La mise en place de SIA-Service, le centre de prestations à la disposition des membres bureaux, a été bouclée avec succès et cette nouvelle unité de services du secrétariat général démarrera ses opérations ce mois encore (voir article p. 13).

Les travaux pour instaurer une attestation de formation continue ont aussi bien avancé. Il s'agit de permettre à chaque membre individuel de valoriser ses acquis en matière de formation continue en les publiant sur le site de la **sia**. Quant à la distinction « Umsicht – Regards – Sguardi », l'appel à candidatures est en cours et les réactions déjà enregistrées laissent présager une bonne participation. Par ce biais, la **sia** entend primer l'action responsable et le haut niveau de qualité que reflète le travail de ses membres et attirer l'attention d'un large public sur les contributions exemplaires et porteuses d'avenir livrées par les spécialistes de l'environnement constructible.

En 2005, la **sia** a encore œuvré à l'amélioration et au développement de son offre d'outils professionnels, de même qu'elle a accru son audience politique grâce à *sia inter.national* et soigné sa présence régionale ainsi que ses domaines d'expertise dans ses sections, ses sociétés spécialisées et ses groupes professionnels.

### Perspectives 2006-2007

Daniel Kündig a aussi donné un coup de projecteur sur l'année en cours et celle à venir. La consolidation de la position des membres et leur soutien doit demeurer une tâche prioritaire. C'est pourquoi la **sia** souhaite encore renforcer son influence politique. La passation de mandats doit être adaptée à la pratique professionnelle et l'accès au marché des membres, en particulier dans l'UE, facilitée. Les qualifications académiques et professionnelles des affiliés doivent être garanties. Enfin, la **sia** doit plus s'impliquer dans la protection contre les dangers naturels et le renouvellement des ouvrages existants.

### Membre d'honneur

L'assemblée des délégués a conféré à Hansjörg Leibundgut le titre de membre d'honneur de la **sia** et fait l'éloge de son engagement et de sa contribution au développement de la **sia**. Comme l'a souligné Daniel Kündig, celle-ci a grandement bénéficié de ses apports et de sa saine culture du débat. Au sein de la direction en particulier, cet état d'esprit a régulièrement contribué à forger des compromis non seulement nécessaires, mais portés par tous, facilitant de ce fait la conduite de la société. Contrant systématiquement toute tendance à l'autosatisfaction chez ses pairs, Hansjörg Leibundgut s'est toujours battu pour que l'innovation et l'exigence d'une qualité supérieure demeurent des objectifs essentiels. Visiblement touché par cet hommage, le nouveau membre d'honneur a remercié l'assemblée.

### Comptes 2005

La **sia** peut se déclarer satisfaite de son bilan 2005. Avec un montant de 192 000 francs, le résultat d'exploitation a été amélioré de 147 000 francs et sort ainsi des chiffres rouges. Ce résultat doit toutefois être considéré avec prudence, dans la mesure où il ne découle pas directement d'un chiffre d'affaires mirobolant. Ce dernier se situe en effet au-dessous des prévisions, en raison du report à l'année suivante de différents projets envisagés dans le domaine de la normalisation. De manière globale, le bénéfice brut des domaines association, éditions et *SIA Form* dépasse d'un peu plus de 2 % (quelque 105 200 francs) celui de l'année 2004. Si les frais de personnel n'ont pas changé, le reste des dépenses de fonctionnement a été réduit de près de 10 %. Après impôts, le bénéfice s'établit à quelque 503 200 francs, ce qui a permis de constituer des réserves à hauteur de 470 000 francs pour des futurs projets, tout en laissant un bénéfice annuel de 33 200 francs.

### Nouvelle société spécialisée

L'assemblée des délégués a accepté la requête d'affiliation de l'Association suisse des architectes d'intérieur comme société spécialisée de la **sia**. Son président, Benedikt Wyss s'est réjoui de cette acceptation après 18 mois d'entretiens avec la **sia**. Cette adhésion marque un jalon important et constitue une avancée supplémentaire pour la reconnaissance de la profession d'architecte d'intérieur et de l'association qui la représente.

Thomas Müller, responsable RP/communication de la SIA

## NORMES ET RÈGLEMENTS

Le 7 juin 2006, la commission centrale des normes et règlements (CNR) a approuvé la publication de deux normes, en a retiré une, a lancé quatre nouveaux projets et accepté deux propositions nouvelles.

Les textes approuvés par la CNR sont : la norme SIA 382/1 « Installations de ventilation et de climatisation – Principes généraux et performances requises », et le cahier technique SIA 2026 « Systèmes hydrauliques efficients dans le bâtiment ». En suspens depuis la dernière séance, les formulaires pour les fiches de déclaration de la norme SIA 493 peuvent maintenant être imprimés, les incertitudes du côté de l'OFEV ayant été levées.

Les nouveaux projets portent sur la révision de la norme SIA 405 « Informations géographiques des conduites souterraines », les normes de conservation des structures porteuses (SIA 269/1 à 269/7), un cahier technique sur le béton recyclé et un autre sur les aciers d'armature résistant à la corrosion. Les nouvelles propositions concernent les joints dans le bâtiment et un projet sur les parkings souterrains. La « Directive pour l'élaboration des rapports d'expertise » (SIA 155) a quant à elle été retirée de la collection des normes, sa mise à jour ayant débouché sur un règlement interne.

La CNR a aussi pris connaissance d'un rapport sur les pourparlers difficiles en vue d'un accord sur les conditions générales dans le domaine des installations du bâtiment (SIA 118/370 et 118/380). Elle a exhorté les milieux impliqués à se conformer à la procédure pour vite boucler les négociations.

Lors du séminaire tenu à l'issue de la séance, la CNR s'est attachée à définir la politique de normalisation de la **sia** pour la période 2007-2009. De manière générale, si la CNR souhaite une concentration des travaux avec la définition de priorités, elle tient à maintenir la position faîtière de la **sia** dans le domaine des normes et à y assumer son rôle de chef de file. Dans ce contexte, les incertitudes concernant le financement de cette mission pourraient constituer un problème majeur.

Dr Markus Gehri
Secrétariat général SIA

## PROTECTION CONTRE LE BRUIT – NORME SIA 181

La version révisée de la norme SIA 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment» vient de paraître. Elle est justifiée, d'une part par le développement de la normalisation internationale et d'autre part, par le besoin de repos constant de la population. La nouvelle émission de la norme s'oriente également vers l'objectif de protection. Les partenaires contractuels ont la possibilité de se limiter aux exigences minimales légèrement accrues de la protection contre le bruit ou de convenir d'une meilleure protection contre le bruit avec un niveau d'exigences accru avec des valeurs d'exigences déterminées ou des exigences spécifiques avec des valeurs d'exigences définies individuellement. Des exigences accrues pour les maisons jumelles, les maisons individuelles ainsi que les propriétés par étages construites nouvellement sont valables. A côté des adaptations des exigences et des nouvelles structures formelles, des harmonisations vers les normes ISO et EN ont été entreprises.

SIA


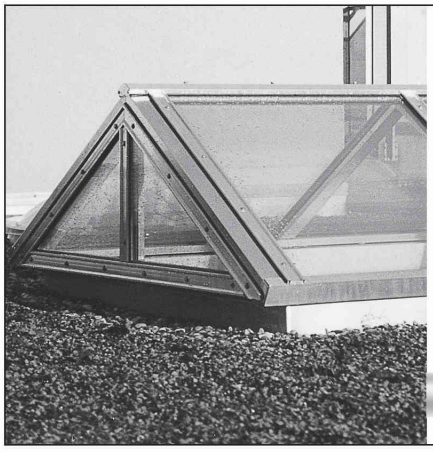

PLUS DE LUMIERE – PLUS DE VISIBILITE !

Pour des concepts standard ou sur mesure: Lors du choix de LANTERAUX EN COUPOLES, EN BANDES OU EN PYRAMIDES, nous nous chargeons de toute la planification, jusque dans les moindres détails.

Consultez nos spécialistes pour les éléments translucides.

REAL AG
Uttigenstrasse 128, CH-3603 Thun
Tel. 033 224 01 01, Fax 033 224 01 06
info@real-ag.ch, www.real-ag.ch

MULTIBAT SA
CH-1052 Le Mont s. L.
Tél. 021 652 77 00
Fax 021 652 77 16

Compétence garantie.

real